

ARRÊTE MUNICIPAL

N° ARR-24-066 : Réglementant la circulation et le stationnement (agglomération) en raison de l'inauguration du terrain multisports – Rue des Chesnaies -La Touche

Le Maire de la Commune d'ERBRAY,

Vu le Code de la Route,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté du 6 novembre 1992, complété par l'arrêté du 8 avril 2002 « signalisation temporaire »,

Vu l'inauguration de nouveau terrain multisports organisée par la mairie d'Erbray le 21 septembre 2024 rue des Chesnaies située en agglomération de La Touche,

Considérant la nécessité, pour des raisons de sécurité, de réglementer temporairement la circulation et le stationnement, rue des Chesnaies à l'occasion de l'inauguration du terrain multisports le 21 septembre 2024,

ARRÊTE :

Article 1 – La circulation et le stationnement seront interdits rue des Chesnaies en agglomération de la Touche **le 21 septembre 2024 de 10h à 12h30**. (partie entre le début de la place du Calvaire/ rue des Chesnaies et la rue de la Libération)

Article 2 – La circulation sera déviée par la place du Calvaire et la rue de la Libération (RD 163 en agglomération) comme indiqué sur le plan en annexe. Un affichage de la déviation sera mis en place aux extrémités de la rue des Chesnaies et de la rue de la Libération.

Article 3 – La signalisation du chantier sera conforme à l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (Livre I – Huitième partie « signalisation temporaire»), mise en place, entretenue et déposée par les services techniques de la commune d'Erbray,

Article 4 - Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 – Le présent arrêté sera affiché en Mairie et placardé aux extrémités du chantier par les soins de l'entreprise.

Article 6 – Madame le Maire d'ERBRAY, Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Châteaubriant sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A ERBRAY, le 13 septembre 2024

Mme le Maire,

Isabelle DUFOURD BOUCHET

Publié et rendu exécutoire

Le 13 septembre 2024

Mme le Maire,

Isabelle DUFOURD BOUCHET



INAUGURATION TERRAIN MULTISPORTS

Fermeture partie rue des Chesnaies avec mise en place d'une déviation

